



PALAN À LEVIER

AY-750-PLN

MANUEL D'INSTRUCTIONS

Remarque : veuillez lire les instructions avant d'utiliser ce produit.

INTRODUCTION

Merci d'utiliser le palan manuel à levier AYERBE AY-750-PLN. Pour votre sécurité et une utilisation correcte, lisez ces instructions avant de l'utiliser.

Toutes les informations décrites dans ce manuel reposent sur les données disponibles au moment de son impression. L'entreprise se réserve le droit de modifier ses produits à tout moment.

L'AY-750-PLN est un palan manuel à levier et à chaîne destiné à lever, descendre et haler des charges ; il doit être fixé à un ancrage fixe ou à un chariot mobile. Il est livré équipé d'une chaîne de levage standard de 3 m.

ATTENTION : il est formellement interdit d'accrocher une charge sur la butée de fin de course. Le dispositif de roue libre permet de régler la longueur de la chaîne rapidement et facilement ; cette opération doit toujours être effectuée sans charge. Le palan AYERBE est conçu et fabriqué pour supporter les essais dynamiques et statiques à 1,25 x C.M.U.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Capacité max.	750 kg
Hauteur de levage	3 m
Nombre de chaînes	1
Diamètre de la chaîne	6 mm
Dimensions	145 x 320 x 122 mm
Poids	7,5 kg
Normes	CE / GS / TÜV

AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

Le fait de ne pas lire et de ne pas respecter le contenu de ce manuel peut entraîner des blessures, la mort ou des dommages matériels. Même si vous connaissez bien cet équipement ou des équipements similaires, lisez l'intégralité de ce manuel avant d'installer, d'utiliser ou d'entretenir le produit.

L'équipement décrit ne doit pas être utilisé conjointement avec d'autres composants, sauf s'il est doté des dispositifs de sécurité recommandés par le fabricant. AYERBE décline toute responsabilité en cas de pertes, de dommages ou de réclamations résultant d'une utilisation autre que celle prévue. Toute modification, amélioration ou altération de l'équipement doit être autorisée exclusivement par AYERBE.

AVERTISSEMENTS AVANT UTILISATION

L'opérateur doit lire ce manuel ainsi que les étiquettes d'avertissement du palan, et se familiariser avec ses commandes avant de l'utiliser. N'utilisez pas le palan si, après un contrôle visuel, vous détectez une pièce en mauvais état ; contactez votre distributeur.

- 1) Assurez-vous que la plaque signalétique est lisible et visible.
- 2) Contrôlez le palan avant chaque utilisation quotidienne, conformément aux consignes d'inspection.
- 3) Assurez-vous du poids de la charge et choisissez un palan de capacité adaptée.
- 4) Assurez-vous que les crochets ne sont pas déformés et qu'ils pivotent librement et sans à-coups.

- 5) Assurez-vous que le système de freinage fonctionne correctement.
- 6) Lubrifiez la chaîne de charge conformément à la section « Lubrification ».
- 7) Avant chaque utilisation, vérifiez que la butée de fin de course est en place.
- 8) Assurez-vous que toute personne utilisant l'appareil connaît son maniement et les exigences de sécurité.

AVERTISSEMENTS PENDANT L'UTILISATION

- 1) N'utilisez jamais de leviers endommagés qui ne fonctionnent pas correctement.
- 2) Ne balancez jamais une charge suspendue.
- 3) N'utilisez jamais la chaîne du palan comme électrode de soudage.
- 4) N'actionnez jamais le palan avant que la chaîne de charge ne tire sur l'ancrage.
- 5) N'actionnez jamais le palan en cas de bruits anormaux.
- 6) Ne laissez jamais votre attention se détourner du fonctionnement du palan.
- 7) En usage professionnel, respectez la réglementation applicable au montage, à l'entretien et à l'utilisation, y compris les vérifications lors de la première mise en service et les vérifications périodiques.
- 8) Le contrôle visuel permanent du bon état de l'appareil et son entretien correct sont nécessaires à une utilisation sûre ; surveillez la corrosion ou l'usure prématurée.
- 9) L'utilisation de l'appareil doit être conforme à la réglementation de sécurité applicable au lieu d'intervention.
- 10) En usage professionnel, l'appareil doit être placé sous la responsabilité d'une personne connaissant la réglementation applicable.
- 11) Avant d'appliquer la charge nominale pour la première fois, vérifiez, à l'aide d'une charge d'essai d'au moins 10 % de la C.M.U. et à faible hauteur, que vous avez bien compris les conditions de sécurité et de maniement.
- 12) L'installation et la mise en service doivent garantir la sécurité de l'installateur conformément à la réglementation applicable.
- 13) AYERBE décline toute responsabilité quant au fonctionnement de l'appareil dans des configurations de montage autres que celles décrites à la section « Installation ». L'appareil doit être accroché à un point et à une structure suffisamment résistants.
- 14) Cet appareil manuel ne doit jamais être motorisé.
- 15) Assurez-vous que la chaîne est toujours tendue par la charge et que la charge ne soit pas momentanément neutralisée par un obstacle lors de la descente, ce qui pourrait rompre la chaîne au moment de sa libération.
- 16) Assurez-vous que la chaîne ne frotte contre aucun obstacle.
- 17) Il est interdit d'utiliser cet appareil pour lever ou déplacer des personnes.
- 18) Ne l'utilisez pas pour des opérations autres que celles décrites dans ce manuel, ni avec une charge supérieure à la charge maximale indiquée, ni dans des atmosphères explosives.
- 19) La chaîne de levage fait partie intégrante de l'appareil : elle ne doit être ni démontée, ni réparée, ni modifiée en dehors du contrôle d'AYERBE.
- 20) Le crochet de levage fait partie intégrante de l'appareil : il ne doit être ni démonté, ni réparé, ni modifié en dehors du contrôle d'AYERBE.
- 21) Tout démontage ou toute réparation effectué en dehors du contrôle d'AYERBE dégage AYERBE de toute responsabilité, notamment si des pièces d'origine sont remplacées par d'autres de provenance différente.
- 22) AYERBE ne garantit le fonctionnement de l'appareil que s'il est équipé d'une chaîne AYERBE d'origine.

- 23) L'appareil doit être vérifié périodiquement par un technicien agréé.
- 24) Lorsqu'il n'est pas utilisé, il doit être rangé hors de portée des personnes non autorisées.
- 25) En cas de retrait définitif, mettez l'appareil au rebut de manière à ce qu'il ne puisse plus être utilisé, dans le respect de la réglementation environnementale.

INSTALLATION ET POINT D'ANCRAGE

Avant d'installer le palan, calculez la charge à lever ou à déplacer et vérifiez qu'elle ne dépasse pas la capacité maximale de l'appareil.

- 1) Assurez-vous que la structure de support à laquelle est fixé le crochet supérieur est suffisamment résistante pour supporter plusieurs fois le poids de la charge.
- 2) Vérifiez que le crochet supérieur est fermement en appui, que le linguet de sécurité est fermé et qu'il ne touche pas la structure de support.
- 3) Positionnez le palan de sorte que les crochets supérieur et inférieur restent alignés en ligne droite pendant le fonctionnement.
- 4) Vérifiez que le corps du palan peut pivoter librement sans entrer en contact avec d'autres objets.

MANIEMENT : LEVAGE, DESCENTE ET ROUE LIBRE

Le palan à levier s'actionne au moyen d'un sélecteur à trois positions et du levier à main. Avant de le charger, contrôlez le système de freinage en montant et en descendant la charge d'environ 10 cm.

- 1) Levage : placez le sélecteur sur la position de levage et actionnez le levier dans le sens correspondant ; la chaîne de charge s'enroule progressivement, cliquet par cliquet.
- 2) Descente : placez le sélecteur sur la position inverse et actionnez le levier ; la charge descend de manière contrôlée grâce au système de freinage.
- 3) Roue libre (mou de chaîne) : placez le sélecteur sur la position centrale pour tirer à la main la chaîne de charge libre et ajuster rapidement sa longueur avant de la tendre. Cette opération doit toujours être effectuée sans charge et en tirant lentement, car le levier peut tourner.
- 4) La roue libre ne fonctionne pas si le levier est en contact avec un élément qui l'empêche de tourner, ou si le frein est bloqué par une charge importante ou soudaine ; dans ce cas, tournez le levier d'environ 45° dans le sens inverse pour débloquer le frein.
- 5) Récupérez toujours avec soin la chaîne de charge excédentaire et ne la laissez pas dépasser la course de levage de l'appareil.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

Avant de lever la charge, inspectez attentivement les crochets, la chaîne de charge ainsi que le système de freinage et de lubrification.

- 1) Ne surchargez jamais le palan avec un poids supérieur à celui autorisé.
- 2) N'utilisez pas le palan comme élingue.
- 3) Ne l'utilisez pas lorsqu'il grince.
- 4) Il est interdit de travailler ou de passer sous un palan en charge.
- 5) Si la chaîne ne défile pas correctement, ne la forcez pas ; arrêtez le travail et inspectez le palan.
- 6) Utilisez-le uniquement pour le levage et la traction verticale.

LEVAGE DE LA CHARGE

Assurez-vous que la zone de levage est libre de toute personne et de tout objet, et commencez le levage en douceur, en maintenant toujours la chaîne de levage perpendiculaire au sol.

DÉCHARGEMENT

Assurez-vous que la zone de déchargement est libre de toute personne et de tout objet. Vous devrez d'abord fournir un effort plus important afin de débloquent le frein.

ENTRETIEN

- 1) Après le travail, nettoyez-le et rangez-le dans un endroit sec afin d'éviter la rouille et la corrosion.
- 2) Nettoyez le palan au moins une fois par an avec un liquide dégraissant et appliquez de la graisse ; ces opérations doivent être réalisées par des techniciens spécialisés.
- 3) Les écrous du frein doivent être alignés pour pouvoir introduire la goupille.
- 4) Les roulements doivent être graissés au moins une fois par an, selon le lieu et la durée de travail.
- 5) Après le nettoyage et le graissage, essayez d'abord l'équipement sans charge, puis avec la charge maximale.

USURE ET REMPLACEMENT DE LA CHAÎNE

Vérifiez périodiquement la chaîne de charge afin de détecter d'éventuels dommages mécaniques. À titre indicatif, la chaîne doit être remplacée lorsque l'épaisseur des maillons les plus usés a diminué de plus de 10 % par rapport à l'origine, ou lorsque la chaîne s'est allongée de plus de 5 % sur une longueur de référence.

- 1) Pour remplacer la chaîne, démontez les goupilles de l'axe correspondant et retirez l'ancienne chaîne.
- 2) Montez la chaîne neuve, lubrifiée et homologuée par AYERBE, en vérifiant qu'elle n'est pas vrillée et que le cordon de soudure des maillons est orienté vers l'extérieur du pignon.
- 3) Refixez la butée de fin de course et effectuez un essai de fonctionnement sans charge avant d'utiliser l'équipement avec une charge.

Utilisez uniquement des chaînes homologuées par AYERBE ; l'utilisation de chaînes non autorisées annule la garantie et compromet la sécurité de l'équipement.

STOCKAGE

Un entretien incorrect peut entraîner des blessures graves, voire la mort. Après tout entretien, soumettez toujours le palan à une inspection conformément à ce manuel. N'effectuez jamais l'entretien tant que le palan supporte une charge.

- 1) Éliminez toujours les saletés et l'eau avant de le ranger.
- 2) Rangez le palan dans un endroit propre et sec.
- 3) Si vous constatez une difficulté anormale lors du levage ou de la descente, inspectez tous les éléments avant de le réutiliser.

LUBRIFICATION

Maintenez toujours lubrifiés la chaîne de charge, les linguets de sécurité, les crochets supérieur et inférieur ainsi que leurs chapes. La chaîne de charge est l'un des éléments les plus importants du palan et doit être lubrifiée avec un lubrifiant industriel, de préférence de la graisse liquide.

Lubrifiez la chaîne chaque semaine, ou plus fréquemment si l'utilisation est intensive ou l'environnement corrosif.



DECLARACIÓN «CE» DE CONFORMIDAD

*E.C. DECLARATION OF CONFORMITY
CE. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ
DECLARAÇÃO DE CONFORMIDADE «CE»*



LA EMPRESA, THE COMPANY, LA SOCIÉTÉ, O COMPANHIA:

AYERBE INDUSTRIAL DE MOTORES, S.A.

C/ Oilamendi, 8-10 · 01015 Vitoria — Espagne

Par la présente, nous certifions que tous les produits mentionnés ci-dessous sont conformes aux spécifications et aux exigences des législations de la Communauté européenne et peuvent être commercialisés sur les marchés de la CE. Ces modèles sont conformes aux directives suivantes :

PALAN MANUEL À CHAÎNE À LEVIER

Modèle : AY-750-PLN Capacité : 750 kg N° de série : _____

DIRECTIVE : 2006/42/EC

Normes : EN 13157:2004 + A1:2009 · EN ISO 12100:2010

À Vitoria-Gasteiz, le 10 janvier 2025

Adrián Mtz. Albornoz

Directeur — AYERBE S.A.